

OCASI Position Paper : Replacing the Mandatory Long Census Questionnaire

[La version en français suit celle en anglais]

The Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) urges the government of Canada to revert its recent decision to replace the mandatory long census questionnaire with a voluntary survey. “The long census questionnaire and the practice of making it mandatory for a percentage of the Canadian population constitute a crucial, irreplaceable mechanism to ensure Canadians get a reliable portrait of our society”, said Debbie Douglas, OCASI Executive Director. The results of the long census questionnaire help the immigrant and refugee serving sector, governments and communities to have accurate information about our communities, their needs and to craft ways to respond to Canada’s goals and immigrants’ aspirations.

Indeed, it is only in the details generated by the long census questionnaire that we can find the information needed to:

- Keep track of the ongoing transformations in the socio-demographic make-up of Canada, Ontario and local communities;
- Keep track of the extent to which Canada’s immigration program is responding to the demographic needs of the country;
- Develop policy and programs responses that enhance the equitable participation of all Canadian residents in all aspects of Canadian life;
- Develop local programs and services that respond to communities’ composition and needs.

“In the context of a policy, public opinion and political environment where accountability and evidence-based practice requirements are increasingly integral to decision-making and investment processes, all stakeholders (government, community-based and private) would lose too much if there was a purposeful decision to know less instead of more about ourselves”, said Ms. Douglas.

From the perspective of the particular contribution that the immigrant and refugee serving sector makes to building our country, Canada can’t afford to lose the information that enables our organizations to design and implement adapted strategies that respond to the settlement and integration needs of our diverse immigrant and refugee communities – communities of all racial, gender, ethnic, cultural, religious, sexual, ability and socioeconomic backgrounds.

OCASI is concerned that the elimination of the mandatory long census questionnaire, and the resulting diminished ability to account for our population’s profile might end up working against one the central tenets of Canada’s Immigration and Refugee Protection Act (IRPA), which states in section 3.1.e that immigrant settlement and integration is a two-way endeavour involving immigrants’ efforts to adapt to this new country as well as Canada’s investments to respond to immigrants’ integration requirements. “Canada needs a better understanding of itself, based on accurate and reliable data, not policies and decisions that may lead to neglect”, concluded Ms. Douglas.

For more information, please contact Debbie Douglas, OCASI Executive Director, at 416-322-4950, extension 229 or at ddouglas@ocasi.org.

L'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) enjoint le gouvernement du Canada de renverser sa décision récente de remplacer le questionnaire long du recensement, jusque là obligatoire, par un questionnaire à remplir volontairement. « Le questionnaire long du recensement et la pratique de le rendre obligatoire pour un pourcentage de la population canadienne constituent un mécanisme permettant d'assurer que les Canadiennes et les Canadiens comptent sur un portrait fiable de notre société », a déclaré Debbie Douglas, Directrice-générale d'OCASI. Les résultats du questionnaire long du recensement aident le secteur des services aux immigrants et aux réfugiés, les différents paliers de gouvernement et les collectivités à avoir accès à des informations précises au sujet de nos collectivités et de leurs besoins, ainsi qu'à mettre au point des initiatives qui répondent aux buts du Canada et aux aspirations des immigrants.

En effet, c'est seulement dans les détails générés par le questionnaire long du recensement qu'il est possible de trouver les informations nécessaires à :

- suivre de près les transformations continues dans la constitution sociodémographique du Canada, de l'Ontario et des collectivités locales;
- examiner la mesure dans laquelle le programme d'immigration du Canada répond aux besoins démographiques du pays;
- développer des politiques et programmes qui permettent de renforcer la participation équitable de tous les résidents canadiens à tous les aspects de la vie au Canada;
- développer des programmes et services locaux qui répondent à la composition et aux besoins de collectivités locales.

« Dans un environnement où les politiques publiques, l'opinion publique et la politique exigent de plus en plus une prise de décisions puis des investissements façonnés par l'imputabilité et ancrés sur des données solides, toutes les parties prenantes (gouvernementales, communautaires et privées) auraient trop à perdre si l'on décidait sciemment de savoir moins plutôt que davantage au sujet de nous-mêmes », a dit Mme Douglas.

Du point de vue de la contribution faite par le secteur des services aux immigrants et aux réfugiés à la construction de notre pays, le Canada ne peut point se permettre de perdre l'information qui habilite nos organismes à concevoir et à mettre à l'œuvre des stratégies adaptées aux besoins d'établissement et d'intégration de nos diverses communautés immigrantes et réfugiées : des communautés ayant des racines dans tous les contextes raciaux, de genre, ethniques, culturels, religieux, sexuels, de capacités physiques et socio-économiques.

OCASI craint aussi que l'élimination du questionnaire long du recensement et de son caractère obligatoire, ainsi qu'une capacité amoindrie de rendre compte du profil de notre population ne terminent par travailler à l'encontre d'un des socles de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), qui établit dans l'article 3.1.e que l'établissement et l'intégration des immigrants est un travail bidirectionnel, impliquant les efforts des immigrants pour s'adapter à ce nouveaux pays tout comme l'investissement du Canada pour satisfaire aux exigences de l'intégration des immigrants. « Le Canada a besoin d'une meilleure compréhension de lui-même, basée sur de données précises et fiables, et non pas de politiques et de décisions qui peuvent mener vers le manque d'égards », a conclu Mme Douglas.

Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît contacter Debbie Douglas, Directrice-générale d'OCASI, au 416-322-4950 ou à ddouglas@ocasi.org.